

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2014

OBJECTIFS RÉGIONAUX DE DÉPENSES D'ASSURANCE MALADIE - (N° 13)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 10

présenté par

M. Door, M. Martin-Lalande, M. Carrez, M. Jacquat, M. Perrut et Mme Poletti

TITRE

Substituer aux mots :

« créant des objectifs régionaux de dépenses d'assurance maladie »

les mots :

« relative à la part de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie consacrée au Fonds d'intervention régional ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.